

Et si le site accueillait la production d'énergie photovoltaïque?



**Depuis le 5 mai**, une affiche sur les grilles de la carrière annonce « Lafarge Granulats effectue le réaménagement et la mise en sécurité de la carrière. Ces opérations devraient durer 1 mois ». Le maire, Denis Roche, tient ainsi un engagements pris en conseil municipal et exprimé dans son bulletin. Mais, s'ils s'en félicitent, les membres de l'association Calvisson cadre de vie, opposés à une relance de l'exploitation de la carrière, s'interrogent sur la suite des évènements.

Ils pointent les déclarations du maire, selon lesquelles « *la région aura besoin de granulats, notamment pour la construction de la nouvelle ligne TGV, ce qui pourrait être une opportunité pour nous.* » L'un d'eux, Patrick Huchon, déclare: « *Le maire continue à dire que, pour l'instant, la réouverture de la carrière n'est pas à l'ordre du jour. Mais quand les besoins se feront plus pressants, et les propositions financières plus alléchantes, qui nous garantit qu'il ne cèdera pas à la tentation d'une manne financière obtenue au détriment de la qualité de vie d'un tiers au moins des Calvissonnais? Il faudra bien financer les arènes! Il parle d'une exploitation temporaire éventuelle. Mais à qui fera-t-il croire que des carriers se borneront à une exploitation qui durerait seulement 3, 6 ou 12 mois?.* ».

D'après des informations recueillies par l'association auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche (DRIRE), les besoins de la ligne TGV tourneraient autour de 13 millions de m<sup>3</sup> de granulats. La carrière de Calvisson aurait la capacité d'en fournir 1,2 millions.

Patrick Huchon explique: « à raison de 30 tonnes par camions, avec 40 voyages par jours, une simple règle de 3 donne comme résultat 40 000 voyages. Ce qui signifie une durée d'exploitation d'environ 3 ou 4 ans ! On est loin d'une exploitation temporaire ! ». L'association estime qu'il serait opportun d'éclaircir rapidement la situation et souhaite un débat public rapide.

Elle dit avoir rencontré des professionnels de la construction et de l'exploitation des fermes photovoltaïques, qui auraient marqué leur intérêt pour la carrière de Calvisson. Ce site présente en effet l'avantage de ne pas geler des terres agricoles, principal reproche qui est fait à ces installations, tout en s'inscrivant dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Ces installations sont aussi financièrement intéressantes pour une commune. Une idée à creuser ?